

distribution productive (*sic*) et d'échange dit coopératif? 3° Êtes-vous en faveur d'un régime de gouvernement communiste? 4° Pouvez-vous proposer un meilleur régime de gouvernement que les régimes ci-haut? (Chose étrange, il n'y eut presque pas de réponses.) En 1895, la réunion se prononça à une très faible majorité en faveur de l'admission de "secteurs du parti ouvrier-socialiste" (résolution révoquée en 1896) et résolut que "les organisations ouvrières devaient s'unir en vue d'action politique indépendante".

Dans l'entre-temps, certains organismes s'étaient effectivement occupés d'action politique. Durant les années 1880, les Conseils des Métiers et du Travail de Toronto et de Hamilton avaient nommé des candidats aux élections provinciale et fédérale; en 1886, les Chevaliers du Travail avaient trois candidats provinciaux à Montréal. Aucun d'entre eux ne fut élu et, à toutes fins pratiques, le Congrès semble n'avoir compté pendant plusieurs années que sur ce qui devait plus tard devenir la pratique courante de rencontrer les ministres fédéraux et provinciaux pour leur soumettre ses idées. Cependant, rendu à 1899, le bureau d'Ontario avait décidé que cette méthode était inefficace et que "le seul moyen d'obtenir du gouvernement ce qui nous revient de droit, c'est d'élire des gens sympathiques à la cause ouvrière". La même année, le Conseil des Métiers et du Travail de Winnipeg et le parti ouvrier de Winnipeg désignaient M. A. W. Puttee comme leur candidat à la Chambre des communes, et le Congrès, présidé par M. Ralph Smith, député de Nanaïmo (C.-B.) au provincial, décidait de demander à ses filiales si elles étaient en faveur d'un parti ouvrier indépendant et si elles appuieraient ses candidats. Le projet fut ratifié par un vote de 1,424 contre 167 et seuls trois organismes sur quarante-quatre le rejetèrent. La réunion de 1900 décida que le résultat justifiait le Congrès de "prendre les mesures qu'il jugeait à propos en vue de pousser le projet". Elle demanda aussi aux mineurs de Nanaïmo de nommer le président Smith comme leur candidat à la Chambre des communes. MM. Smith et Puttee furent l'un et l'autre élus et un autre candidat ouvrier fut défait au Manitoba après une lutte serrée. Un nouveau président du Congrès, M. John Flett, déclarait en 1903 que les rencontres avec le gouvernement fédéral étaient inutiles et que le mouvement ouvrier au Canada devrait suivre le mouvement britannique et élire des candidats ouvriers au Parlement. En 1904, il revenait sur le même sujet et pendant trois ans les rencontres annuelles furent abandonnées en faveur d'un conseiller en matière parlementaire chargé de s'occuper à plein temps des intérêts du Congrès durant la session. En 1903, 1904 et 1905, les réunions adoptèrent des résolutions favorisant la nomination de candidats ouvriers indépendants partout où la chose était possible. En 1906, le président du Congrès, M. Alphonse Verville, était élu à la Chambre des communes pour la circonscription de Maisonneuve (Montréal) et il exprimait le vœu de voir "au moins une douzaine" de membres ouvriers au prochain Parlement. En réponse, la réunion adopta la politique d'action politique que le Congrès des Métiers et du Travail devait conserver durant tout le reste de son existence. Le Congrès devait appuyer l'élection de représentants ouvriers au Parlement et aux assemblées législatives; ses bureaux provinciaux devaient convoquer des réunions de syndiqués et de personnes sympathiques à la cause ouvrière pour établir "les groupements nécessaires"; puis le Congrès devait s'effacer après avoir "recommandé" son propre programme de principes comme programme de "cet effort indépendant". Le Parti ouvrier canadien fut donc créé en Ontario et dans le Québec, le Manitoba, la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse. Bien que lancé avec grand bruit, surtout en Ontario, il eut en général peu de succès; il remporta son seul succès appréciable en Ontario en 1919 quand onze candidats ouvriers furent élus et deux ministres ouvriers se joignirent à la coalition des cultivateurs et des travailleurs. Quelques secteurs qui existaient encore s'allièrent à la Fédération pour la communauté coopérative (FCC) en 1932 et 1933, de même que le Parti ouvrier indépendant du Manitoba qui avait élu deux membres à la Chambre des communes.

Le Congrès Canadien du Travail a appuyé catégoriquement la FCC en 1943 et lui a toujours maintenu son appui par la suite. Il a institué des comités d'action politique en vue de mettre sa politique en œuvre. Ses efforts ont sûrement aidé la FCC à prendre le pouvoir en Saskatchewan en 1944 et à le conserver depuis; à se maintenir à titre d'oppo-